



AMBASCIATA DI SVIZZERA
IN ITALIA

Rif.: 573.0 - PO/eb

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No.	
GATT	
EE	777.07.8
R	28. APR. 1971 4.5.71
vt	Fa
Div.	

00197 ROMA. le 22 avril 1971

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 6r

Tel. 803-641

Belles, Luxembourg
Jordanis, EVED

Bureau de l'intégration du
Département politique fédéral et
du Département fédéral de l'économie
publique

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Comme vous le savez, le problème des liaisons transalpines préoccupe l'Italie qui est soucieuse de se rapprocher des grands marchés du Nord de l'Europe, de favoriser le tourisme et de pallier la désaffection croissante dont sont victimes les ports méditerranéens.

Au cours de la violente campagne de presse qui s'est déchaînée contre la Suisse ces dernières semaines, j'ai remarqué que les très rares articles favorables à la Suisse concernaient l'ouverture de nouvelles routes alpines - même secondaires - ou les travaux de modernisation des C.F.F. Ce sont surtout la construction des grands axes de communications routières ou ferroviaires à travers les Grisons (transversale routière Bâle - Chiavenna par le Septimer Pass et tunnel ferroviaire du Splügen) qui intéressent, semble-t-il, l'Italie car celles-ci combleraient le "vide" de 200 kilomètres qui existe entre le Gothard et le Brenner.

Ceci serait naturellement très important pour la Lombardie, région qui se considère comme un trait d'union avec l'Europe centrale. Les dirigeants de la nouvelle région lombarde font, du reste, de vives professions de foi européenne (l'actuel secrétaire exécutif de la junte lombarde est un ancien fonctionnaire du Marché commun, très intéressé par le problème de son élargissement).

En conclusion, il me paraîtrait intéressant dans l'optique de nos négociations avec le Marché commun, d'examiner quels sont les projets de liaison routière ou ferroviaire qui favorisent plus particulièrement l'Italie, car ceux-ci ou des offres de coopération pourraient constituer un atout non-négligeable pour la Suisse. Dans ce contexte, je vous rappelle aussi que, si j'en crois une déclaration d'un fonctionnaire du Ministère des

./.

Dodis

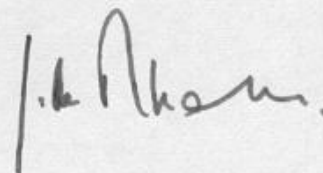


- 2 -

affaires étrangères à l'un de mes collaborateurs, l'ENI s'est finalement prononcée en faveur du tracé germano-suisse du gazoduc Pays-Bas - Italie et contre le tracé français parce que la coopération avec la Suisse et l'Allemagne s'était révélée dès le début plus facile.

Je joins à cette lettre une déclaration du président de la région lombarde sur l'Europe ainsi que deux articles du journaliste Dino Labiani sur le percement du Splügen et sur la ligne du Simplon. M. Labiani publie régulièrement dans le journal "24 Ore" qui est très lu dans les milieux économiques et financiers des articles qui me paraissent bien informés sur les problèmes de transport.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.



annexes mentionnées

- Copies à: - Secrétaire général du Département politique
- Directeur de la Division du commerce du DFEP
- Mission suisse auprès des Communautés européennes
- M. Eckenstein, Bureau de l'intégration